

PREMIER MINISTRE

BILAN SOCIAL 2017

DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Direction des services administratifs et financiers Tout au long de l'année 2017, les services du Premier ministre ont conduit une série d'actions visant à participer activement à la modernisation des ressources humaines.

Janvier

• Mise en oeuvre du dispositif de télétravail

Mars

 Lancement du réseau des femmes des services du Premier ministre, lors de la journée du 8 mars

Juin

 Deuxième mesure de la qualité de vie au travail dans le cadre du baromètre social

Août

 Choix du prestataire accompagnant les services du Premier ministre dans la démarche de double labellisation

Oct

• Ouverture de la crèche de Ségur-Fontenoy qui propose 34 berceaux pour les agents des services du Premier ministre

Nov

- Regroupement de 2 300 agents de divers services du Premier ministre sur le site de Ségur-Fontenoy
- Nomination d'un haut fonctionnaire au handicap

Déc

• Initialisation de la démarche double labellisation

Tous les premiers jeudis du mois

Réunion de l'ensemble des correspondants de ressources humaines des services du Premier ministre à la DSAF

Périmètre du Bilan Social Ministériel

Effectifs	Services du Premier ministre
plus de 300 agents	Administration territoriale relevant du Premier ministre Direction de l'information légale et administrative (DILA) Direction des services administratifs et financiers du Premier ministre (DSAF) Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
de 200 à 300 agents	Cabinet du Premier ministre Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)
de 150 à 200 agents	Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) – France Stratégie
de 100 à 150 agents	Secrétariat général du Gouvernement (SGG) Secrétariat général des affaires européennes (SGAE)
De 50 à 100 agents	Service d'information du Gouvernement (SIG) Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)*
de 10 à 50 agents	Académie du renseignement (ACADRE) Cabinet du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement Cabinet du secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat et de la simplification Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations, intervenues du fait des législations antisémites pendant l'Occupation (CIVS) Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
moins de 10 agents	Commissions consultatives Coordination nationale du renseignement Délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine Délégation interministérielle à l'intelligence économique (DIIE) Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et la haine anti LGBT (DILCRAH) Délégation interministérielle à l'exposition universelle 2025 Délégation interministérielle à la mixité sociale dans l'habitat Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) Mission des archives auprès des services du Premier ministre Observatoire de la laïcité Secrétariat général de la mer (SGMer)
* Lo SGMAP a ótó soindó	Secrétariat général de la mer (SGMer) en deux entités en novembre 2017, la DITP (direction interministérielle de la transformation publique)

^{*} Le SGMAP a été scindé en deux entités en novembre 2017, la DITP (direction interministérielle de la transformation publique) a rejoint le ministère des finances tandis que la DINSIC (direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication) est restée dans le périmètre des SPM

Rappel

L'administration territoriale dont les emplois relèvent du Premier ministre regroupe – Programme 333 :

- au niveau régional : les secrétaires généraux pour les affaires régionales (SGAR) et leurs adjoints, les chargés de mission (dont les responsables régionaux du service des achats de l'Etat et les directeurs des plates-formes d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines) et leurs collaborateurs n'ayant pas le statut de chargé de mission (agents des plates-formes d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines notamment) ;
- au niveau départemental : les directeurs départementaux interministériels (DDI) et leurs adjoints.

Le budget opérationnel de programme (BOP) dit « Soutien » du programme 129 « Coordination du travail gouvernemental » regroupe l'action 1 (cabinets ministériels, SGPI, SGG, DINSIC, SIG, commissions et structures rattachées aux services centraux), l'action 10 (DSAF) et l'action 15 (MILDECA).

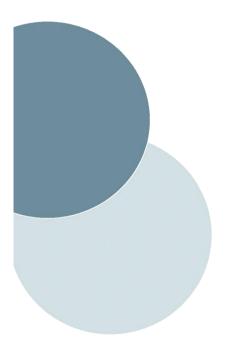
Les établissements publics relevant du champ de compétences du comité technique ministériel font l'objet d'une rubrique particulière en page 8.

Établissements publics relevant du champ de compétences du comité technique ministériel

de 200 à 300 agents	Ecole nationale d'administration (ENA)
de 50 à 100 agents	Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)
	Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)
de 10 à 50 agents	Conseil national des communes « Compagnon de la Libération »*

^{*} La tutelle a été transférée au ministre chargé de la défense par le décret n° 2017-538 du 13 avril 2017

Les autorités administratives indépendantes ne sont pas prises en compte dans le bilan.



Le bilan social ministériel 2017 présente les principales données chiffrées relatives au personnel, conformément à l'arrêté du 23 décembre 2013 fixant la liste des indicateurs contenus dans le bilan social prévu par l'article 37 du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat.

Au 31 décembre 2017, 4 081 agents publics exercent leurs fonctions au sein des services du Premier ministre.

Cet effectif représente 4 034,5 agents en équivalent temps plein.

S'ajoutent à cet effectif, 374 agents en position de mise à disposition et 315 agents relevant du droit privé.

Les femmes représentent 43% de cette population.

60% des agents sont fonctionnaires.

32% des agents non titulaires bénéficient d'un contrat à durée indéterminée.

66% des agents appartiennent à la catégorie A, 14% à la catégorie B et 20% à la catégorie C.

14% des agents exercent des fonctions d'encadrement dirigeant ou supérieur.

351 stagiaires ont été accueillis ainsi que 61 apprentis.

4% des agents exercent leur travail à temps partiel.

480,27 millions d'euros de masse salariale ont été consommés.

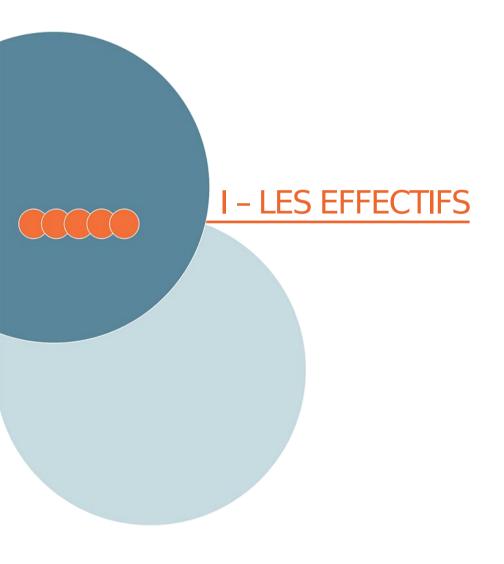
18 agents ont bénéficié de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat.

Le taux de rotation du personnel s'établit autour de 15%.

Le coût de la formation des agents s'est élevé à 938 986 euros.

Sommaire

I. LES EFFECTIFS	7
A. L'effectif permanent	7
B. Les mouvements de personnel	11
C. La répartition des effectifs par genre, par âge et par métier	16
II. LES CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL	19
A. L'organisation du temps de travail	19
B. Les accidents du travail et les maladies professionnelles	20
C. Les absences	21
III. LES RÉMUNÉRATIONS	25
A. La masse salariale	25
B. La rémunération nette	25
C. Le régime indemnitaire	27
IV. LES POLITIQUES DE RESSOURCES HUMAINES	32
A. La diversité et l'égalité professionnelle	32
B. La formation des agents	35
C. L'action sociale	36
V. LES RELATIONS PROFESSIONNELLES	40
A. La représentation syndicale	40
B. Les décharges syndicales	43
GLOSSAIRE	46



I. LES EFFECTIFS

A. L'effectif permanent

Effectif physique au 31 décembre 2017

	A+	Α	В	С	Total
Agents titulaires	669	771	407	632	2 479
Agents non titulaires	438	821	173	170	1 602
Total	1 107	1 592	580	802	4 081



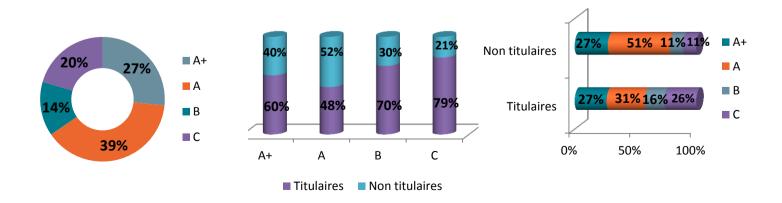


	Femmes					Hommes				Total	
	A +	Α	В	С	Total	A +	Α	В	С	Total	Total
Agents titulaires	184	393	213	302	1 092	485	378	194	330	1 387	2 479
Agents non titulaires	98	405	79	81	663	340	416	94	89	939	1 602
Total	282	798	292	383	1 755	825	794	288	419	2 326	4 081

	Agents de droit privé						
	Femmes	Hommes	Total				
Cadres administratifs	45	73	118				
Cadres techniques	26	4	30				
Administratifs non cadres	22	48	70				
Techniques non cadres	86	11	97				
Total	179	136	315				

Femmes	Hommes	Total
1 934	2 462	4 396

Prise en compte des agents de droit privé

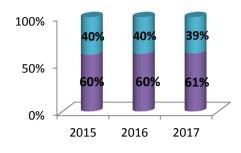




Évolution au cours des trois dernières années

	A+	Α	В	С	Total	Total *
2017	1 107	1 592	580	808	4 081	4 396
2016	1 211	1 483	569	823	4 086	4 456
2015	1 068	1 453	418	686	3 625	4 010

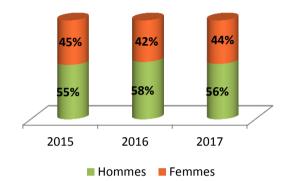






	Femmes	Hommes	Total *
2017	1 934	2 462	4 396
2016	1 876	2 580	4 456
2015	1 811	2 199	4 010

^{*} Prise en compte des agents de droit privé



Effectif des opérateurs sous tutelle relevant du champ de compétences du comité technique ministériel

	Agents t	itulaires	Agents non	
	Issus de corps SPM	Issus d'autres corps	Agents non titulaires	Total
ENA	110	26	60	196
IHEDN	10	49	33	92
INHESJ	5	35	35	75
Total	125	110	128	363

		Femmes			Hommes			Total			
	A+	Α	В	С	Total	A+	Α	В	С	Total	TOtal
Titulaires	7	42	33	61	143	11	40	17	24	92	235
Non-titulaires	0	66	6	10	82	3	34	7	2	46	128
Total	7	108	39	71	225	14	74	24	26	138	363

Focus sur les agents non titulaires

	2015	2016	2017
Part des agents non titulaires bénéficiant d'un CDI	31%	34%	32%
Nombre de primo-recrutements en CDI	61*	55	39
Nombre de passages de CDD en CDI	24*	18	23

^{*} Données non disponibles pour le CGET et le SGAE

Dispositif de titularisation

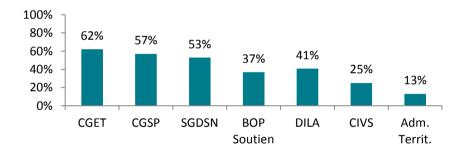
	2015	2016	2017
Nombre total d'agents éligibles à la titularisation	200	250	152*
Nombre de candidats inscrits aux concours/examens de titularisation	94	64	65
Nombre d'agents titularisés	38	44	30

^{*} Données non disponibles pour le CGET

Répartition des agents titularisés

		Fen			Total				
	Α	В	С	Total	Α	В	С	Total	lotai
2017	14	1	1	16	12	2	0	14	30
2016	10	0	0	10	8	0	0	8	18
2015	21	1	1	23	4	9	2	15	38

Part des agents non-titulaires par service



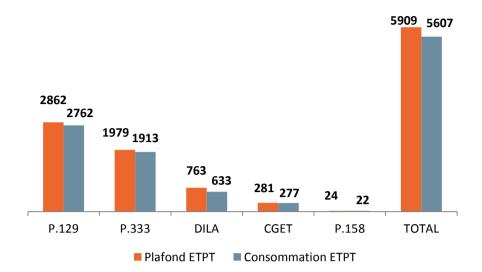
Effectif en équivalent temps plein (ETP)

		Femmes					Hommes					
	A+	Α	В	С	Total	A+	Α	В	С	Total	Total	
Agents titulaires	181,6	386,5	207,5	296,8	1 072,4	485,0	377,2	193,9	328,8	1 384,9	2 457,3	
Agents non titulaires	96,5	391,9	77,4	77,3	643,1	339,1	414,8	91,7	88,5	934,1	1 577,2	
Total	278,1	778,4	284,9	374,1	1 715,5	824,1	792,0	285,6	417,3	2 319,0	4 034,5	

	Age	nts de droit pr	ivé	
	Femmes	Hommes	Total	
Cadres administratifs	44,4	68,8	113,2	
Cadres techniques	26,0	4,0	30,0	
Administratifs non cadres	21,2	44,9	66,1	
Techniques non cadres	85,6	12,0	97,6	
Total	177,2	129,7	306,9	



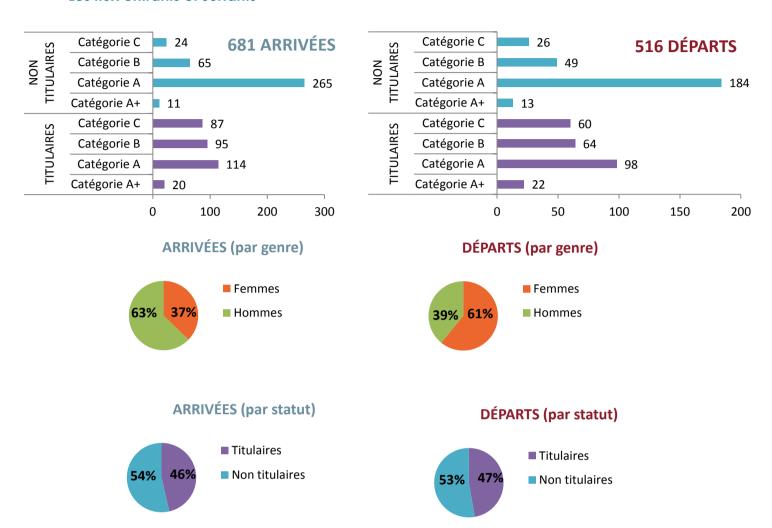
Effectif en équivalent temps plein travaillé (ETPT)





B. Les mouvements de personnel

Les flux entrants et sortants



Rapport entre le nombre d'arrivées et de départs rapporté à l'effectif total au 31 décembre

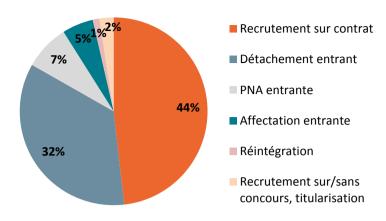
	2015	2016	2017
Taux d'arrivée	18%	17%	17%
Taux de départ	20%	16%	13%
Taux de rotation	19%	17%	15%

Publication des fiches de poste sur la bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP)

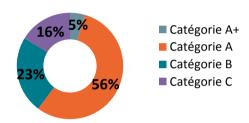
	2015	2016	2017
Nombre de fiches de postes publiées sur la BIEP	601	651	584
Nombre de recrutements consécutifs à cette publication	480	526	408



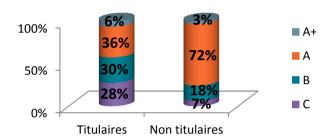
Les motifs d'arrivée en 2017



Répartition par catégorie des agents arrivés en 2017

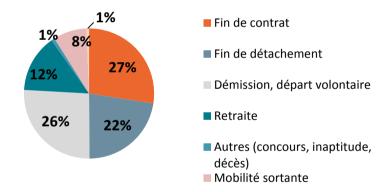


Répartition par statut et catégorie

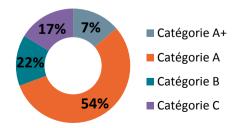


Les départs

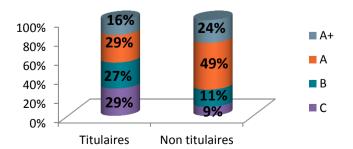
Les motifs de départ en 2017



Répartition par catégorie des agents partis en 2017



Répartition par statut et catégorie

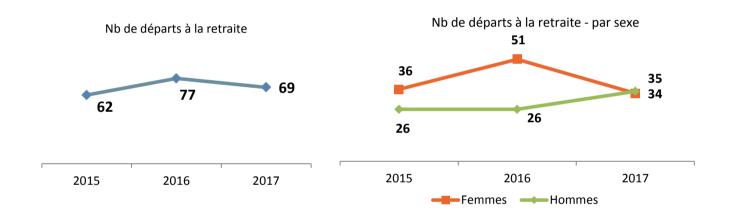




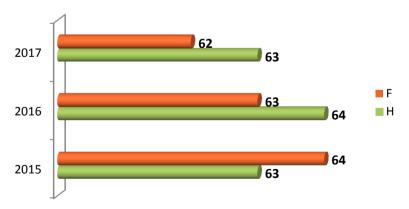
Focus sur les départs à la retraite

	2015			2016			2017			
	F	Н	Total	F	Н	Total	F	Н	Total	
Nb total de départs à la retraite dans l'année (titulaires et non titulaires)	36	26	62	51	26	77	34	35	69	
Nb d'agents titulaires dont la pension est entrée en paiement dans l'année	27	24	48	43	24	67	26	31	57	

	Âge moyen de départ à la retraite											
	20	15	20	016	2017							
	F	Н	F	Н	F	Н						
Catégorie « actif »	59 ans	-	-	-	-	-						
Catégorie « sédentaire »	64 ans	63 ans	63 ans	64 ans	62 ans	63 ans						



Âge moyen de départ à la retraite (catégorie sédentaire)





Les mesures de promotion et d'avancement en 2017

Concours et examens professionnels

Les examens et concours sont organisés en corrélation avec le calendrier des CAP au cours desquelles sont également promus les agents sur liste d'aptitude ou tableau d'avancement.

L'organisation des concours et examens professionnels pour l'année 2017 est la suivante :

Examens/concours organisés en 2017	Nb de postes	cand	Nb de candidats inscrits		Nb de candidats présents		Nb d'agents admissibles		agents mis	Taux de sélection
0. ga000 0.1. 20 1.1	ouverts	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	
B en A 2016	8	30	4	27	2	12	1	8		28%
C en B 2016	6	82	30	64	25	20	3	5	1	7%
APAE 2018	12	60	37	44	23			7	5	18%
SACE 2018	4	14	4	12	4	6	3	1	3	25%
SACS 2018	7	26	6	20	3	14	3	6	1	30%
Titularisation A 2017	41	28	13	18	10	14	8	11	8	68%
Titularisation B 2017	3	2	1	2	1			1	1	67%
Titularisation C 2017	1	1		1				1		100%
Total	82	243	95	188	68	66	18	40	19	23%

Figurent dans le tableau les concours et examens dont les résultats ont été publiés au cours de l'année considérée (2017 en l'occurrence).

Un dossier RAEP a été présenté pour chaque examen organisé en 2017.

Évolution au cours des dernières années

	Nb de concours/ examens organisés	Nb de postes ouverts	Nb de candidats inscrits	Nb de candidats présents	Nb d'agents admissibles	Nb d'agents admis	Taux de sélection
2017	8	82	338	256	84	59	23%
2016	7	76	283	239	76	47	20%
2015	6	80	324	265	101	58	22%

Promotion de corps

	Nb	Nb d'	agents	promus		Durée
Voie d'accès	d'agents promou- vables	F	н	Total	Taux de promotion	moyenne entre deux promotions
Tour extérieur des administrateurs civils	320	0	0	0	0%	
Examen professionnel (B en A)	210	8	0	8	4%	5a 5m
Liste d'aptitude (B en A)	166	3	2	5	3%	4a 9m
Examen professionnel (C en B)	620	5	1	6	1%	5a 3m
Liste d'aptitude (C en B)	598	4	1	5	1%	6a 4m
Total	1 150	20	4	24	2%	

Parmi les 24 promus, 2 agents sont actuellement en mobilité (détachement ou mise à disposition entrante ou sortante).



Avancement de grade

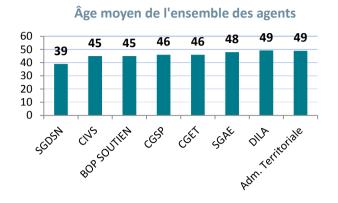
	NII II .	Nb d'a	agents p	oromus	Durée
Par grade	Nb d'agents promouvables	F	н	total	moyenne entre deux promotions
Administrateur civil général échelon spécial au choix	0	0	0	0	
Administrateur civil général au choix	9	0	2	2	10a 6m
Administrateur civil hors classe au choix	10	0	2	2	6a 3m 15j
Attaché d'administration hors classe échelon spécial au choix	0	0	0	0	
Attaché d'administration hors classe au choix	50	4	4	8	8a 6m
Attaché principal d'administration par examen professionnel au choix	230 81	5 3	6 2	11 5	10a 3m 11a 6m
Secrétaire administratif de classe exceptionnelle par examen professionnel au choix	85 80	4	0 2	4 3	5a 5m 7a
Secrétaire administratif de classe supérieure par examen professionnel au choix	112 95	5 3	1	6 4	7a 3m 8a 3m
Adjoint administratif principal de 1 ^{ere} classe au choix	87	9	1	10	8a 7 m
Adjoint administratif principal de 2 ^{eme} classe au choix	80	6	7	13	10a 7 m
Adjoint administratif de 1 ^{ere} classe au choix	27	4	1	5	11a 2m 15 j
Adjoint technique principal de 1 ^{ere} classe au choix	15	0	3	3	6a 8 m
Adjoint technique principal de 2 ^{eme} classe au choix	39	0	7	7	9a 5 m
Adjoint technique de 1 ^{ere} classe au choix	27	0	4	4	12 a
Total	771	44	43	87	

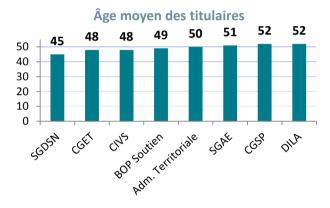
Parmi les 87 promus, 2 agents sont actuellement en mobilité (détachement ou mise à disposition entrante ou sortante).

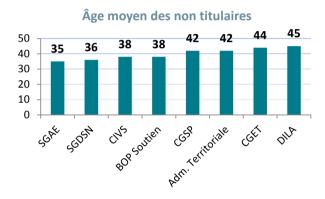


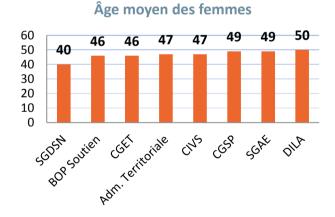
C. La répartition des effectifs par genre, par âge et par métier

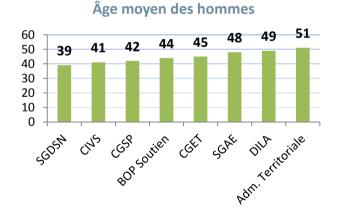
Moyenne d'âge par service



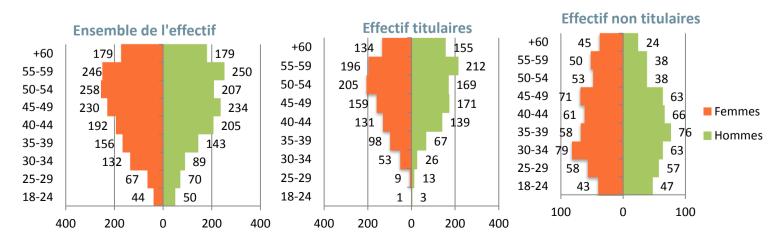




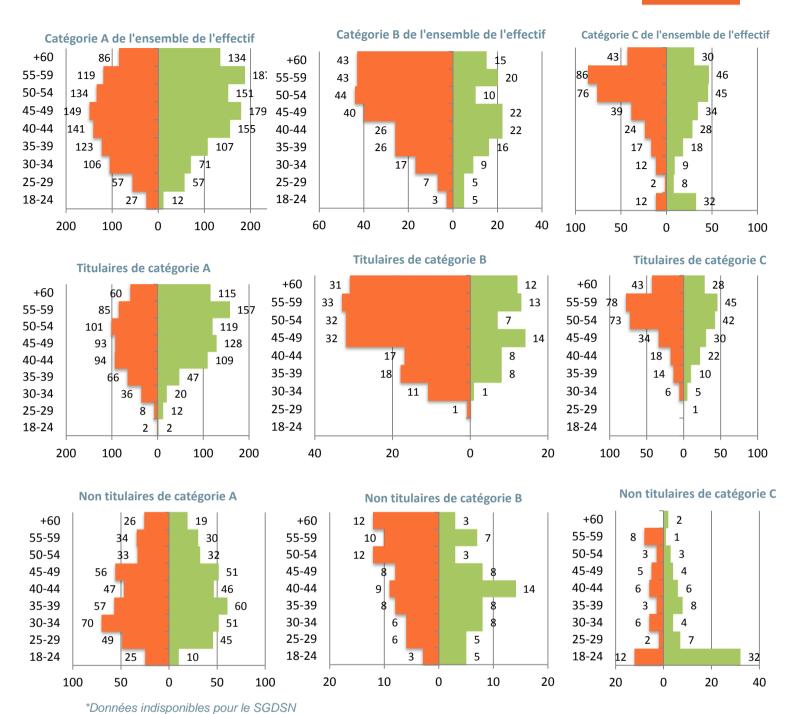




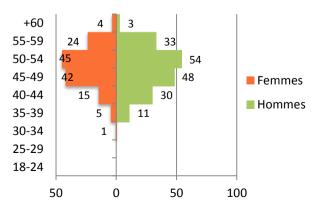
Pyramide des âges par statut et catégorie*

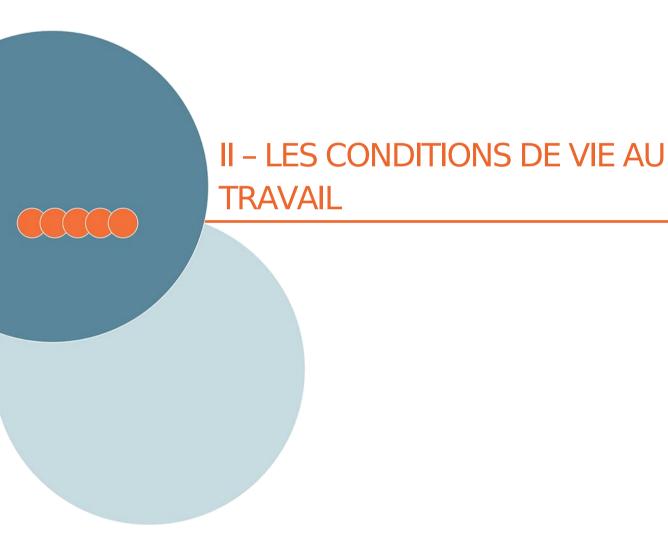














II. Les conditions de vie au travail

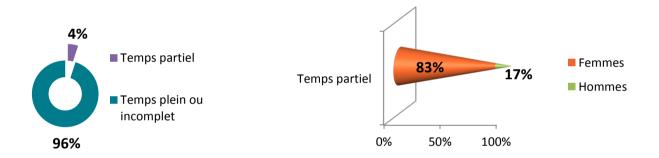
A. L'organisation du temps de travail

Au sein des services du Premier ministre, 3 chartes du temps ont été recensées, soit un taux de couverture des agents de 60 %, comme en 2016.

Horaires atypiques et télétravail



Temps partiel



Nombre d'agents à temps partiel au 31 décembre

	Femmes				Hommes				Total	Observations		
	Α	В	С	Total	A	В	С	Total	Total	Observations		
2017	74	41	36	151	19	5	6	30	181	4% des agents travaillent à temps partiel, dont 83% de femmes		
2016	75	40	42	157	16	5	6	27	184	5% des agents travaillent à temps partiel, dont 85% de femmes		
2015	90	36	38	164	18	4	6	28	192	5% des agents travaillent à temps partiel, dont 85% de femmes		



Nombre de demandes de temps partiel accordées

			2017									
2015 2016		Femmes					Но	Total				
		Α	В	С	Total	Α	В	С	Total	Total		
51	49	17	7	6	30	3	0	1	4	34		

Nombre de demandes de retour à temps plein

2015 2016		2017								
	Femmes				Hommes				Total	
		Α	В	С	Total	Α	В	С	Total	Total
39	21	4	0	0	4	6	0	2	8	12

B. Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Les accidents du travail/service et de trajet

	2015	2016	2017				
		2010	F	Н	Total		
Nombre d'accidents du travail	41	32	18	22	40		
Nombre d'accidents de trajet	64	39	33	22	55		

	2015	2016	2017	
Nombre total de jours calendaires d'arrêts maladie pour accident du travail	2 791	1 933	2 459	

Les maladies professionnelles ou à caractère professionnel

	2015			2016			2017		
	F	Н	Total	F	Н	Total	F	Н	Total
Nombre d'agents atteints d'une maladie professionnelle	1		1	3	1	4	1	0	1
dont reconnue imputable au service			1			4			1

	2015	2016	2017
Nombre total de jours d'arrêts maladie pour maladie professionnelle	46	107	72

La reconnaissance d'invalidité

			2017		
	2015	2016	F	Н	Total
Nombre de cas d'accidents du travail ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	8	1	2	3
dont permanente	0	1	1	2	3
Nombre de cas de maladies professionnelles ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	1	0	0	0
dont permanente	0	0	0	0	0
Nombre d'allocations temporaires pour invalidité (ATI)	0	1	0	0	0

Les décès

	2015	2016	2017
Nombre de décès intervenus au cours de l'année	4	2	2
dont reconnus imputables au service	0	0	0

C. Les absences

Les absences liées à la maladie

Répartition du nombre total de journées d'absence

Motifs	2015	2016	2017
Maladie ordinaire	13 782	12 556	14 710
Longue maladie, maladie de longue durée, grave maladie	10 969	6 043	4 714
Accident du travail imputable au service	1 875	1 321	2 203
Maladie professionnelle	31	76	50
Disponibilité d'office (état de santé incompatible avec la reprise du travail ou inaptitude physique pour exercice de fonctions)	0	0	0
Total	26 657	19 996	21 677

Congés pour maladie

Congé de maladie ordinaire

	2015	2016	2017
Nb total d'agents en congé de maladie ordinaire au cours de l'année	1 267	955	1 135
Nb total de jours calendaires d'arrêt pour maladie ordinaire	16 685	16 020	18 146

Congé de longue maladie

	2015	2016	2017	
Nb total d'agents en congé de longue maladie au cours de l'année	28	24	24	
Nb total de jours calendaires d'arrêt pour longue maladie	5 437	5 145	4 388	



Congé de maladie longue durée

	2015	2016	2017	
Nb total d'agents en congé de maladie longue durée au cours de l'année	26	22	25	
Nb total de jours calendaires d'arrêt pour maladie longue durée	6 036	6 626	5 746	

Congé de grave maladie

	2015	2016	2017
Nb total d'agents en congé de grave maladie au cours de l'année	7	15	7
Nb total de jours calendaires d'arrêt pour grave maladie	1 426	3 975	2 144

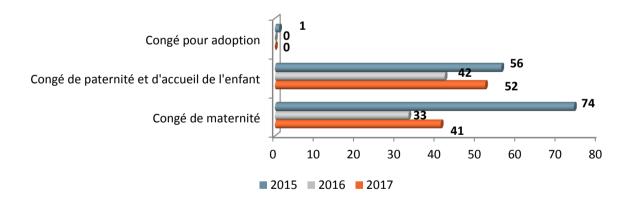
Focus sur la médecine de prévention

Cinq médecins de prévention exercent leur activité pour l'ensemble des services du Premier ministre (établissements publics compris), pour un taux de couverture de 100%.

En 2017, 181 demandes de visites ou d'entretiens spontanés à la demande de l'agent ont été recensées contre 281 en 2016 et 201 en 2015.

Les absences liées à la famille

Nombre d'agents en congé de maternité, paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption



Focus sur le congé de paternité et d'accueil de l'enfant en 2017

	A+	Α	В	С	Total
Nombre d'agents titulaires	4	10	1	3	18
Nombre d'agents non titulaires	1	29	1	3	34
Total	5	39	2	6	52
Nombre de jours de congés pris	53	411	22	66	552
Nombre de jours de congés théoriques	55	429	22	66	572



Nombre d'agents en congé de solidarité familiale au cours de l'année 2017

						2017				
2015	2016		Ferr	nmes			Hom	nmes		Total
		A+	Α	В	С	A+	Α	В	С	- Total
0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	1

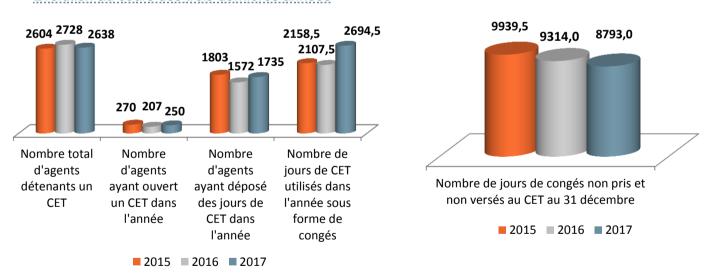
Focus sur le compte épargne-temps (CET)

124 agents disposent d'une épargne gérée selon les conditions antérieures au décret n° 2009-1065 du 28 août 2009 modifiant certaines dispositions relatives au compte épargne-temps dans la fonction publique de l'Etat et dans la magistrature. Le montant global de cette épargne s'élève, au 31 décembre 2017, à 6 288 jours.

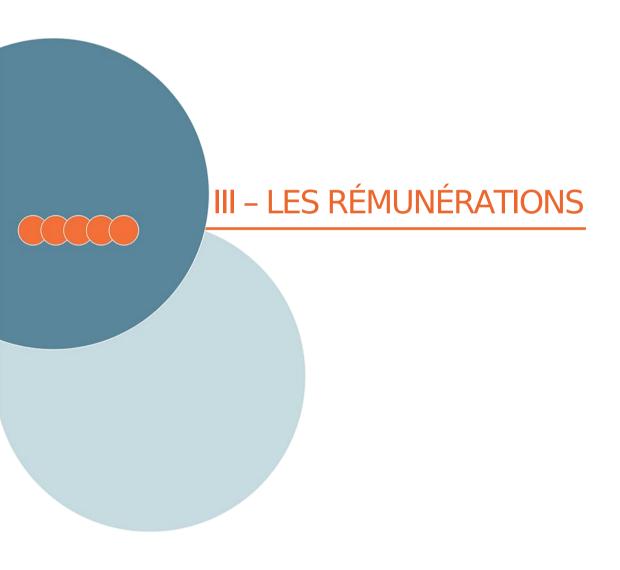
Les données ci-après concernent le nouveau CET des agents en fonction dans le périmètre de gestion, à la date du 31 décembre 2017 :

	F	Н	Total
Nombre total d'agents détenant un CET	1 182	1 456	2 638
Nombre d'agents ayant ouvert un CET dans l'année	130	120	250
Nombre d'agents ayant déposé des jours de CET dans l'année	715	1 020	1 735

Évolution au cours des trois dernières années



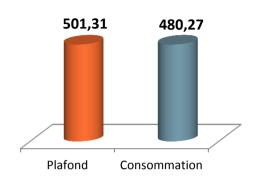
Il est à noter que les agents ont par ailleurs la possibilité de solder leurs congés au 1er trimestre de l'année suivante.

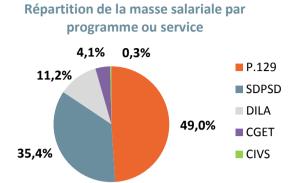


III. Les rémunérations



A. La masse salariale (en millions d'euros)





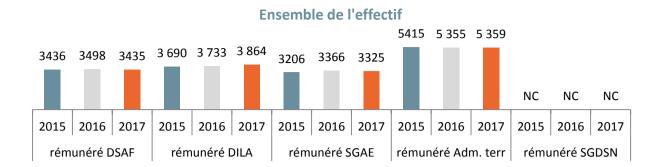
B. La rémunération nette

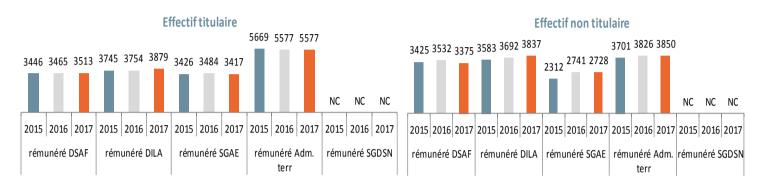
Rémunération nette mensuelle moyenne

			Femmes					Hommes			Total
En euros	A+	Α	В	С	Total	A+	Α	В	С	Total	TOtal
					munérés pa						
(= toı	ıs les serv	ices sauf l'	administra	tion territor	riale, le SGI	DSN, la DIL	A et le SGA	AE, soit 40%	∕₀ du péri m	iètre)	
Agent titulaire	7 336	3 745	2 615	2 251	3 144	8 295	4 107	2 724	2 627	4 011	3 513
Agent non titulaire	6 240	3 395	2 333	1 478	3 059	7 206	3 689	2 483	1 492	3 706	3 375
Ensemble	6 553	3 547	2 455	1 926	3 099	7 528	3 877	2 552	2 045	3 827	3 435
		A	gents rému	nérés par	le SGDSN ((soit 28% d	lu périmètr	e)			
Agent titulaire											
Agent non titulaire		N	IC				N	C			
Ensemble											
		Agents ré	munérés p	ar l'adminis	stration ter	ritoriale (so	it 21% du	périmètre)			
Agent titulaire	6 141	3 642	2 255	2 348	4 845	6 438	3 959	2 899	1 766	5 577	5 577
Agent non titulaire	5 235	3 465	2 222	-	3 492	5 842	4 243	2 758	-	3 850	3 850
Ensemble	5 985	3 515	2 207	2 348	4 582	6 313	3 989	2 795	1 766	5 833	5 359
			Agents rén	nunérés pa	ar la DILA (s	soit 8% du	périmètre)				
Agent titulaire	44	43*	3 098	2 758	3 618	51	17*	3 242	2 848	4 192	3 879
Agent non titulaire	36	86*	2 789	2 206	3 415	430	01*	3 291	2 505	4 171	3 837
Ensemble	41:	21*	2 999	2 701	3 553	468	84*	3 252	2 813	4 183	3 864
Agents rémunérés par le SGAE (soit 3% du périmètre)											
Agent titulaire	6 133	3 662	2 877	2 385	3 196	6 006	4 351	2 891	2 652	4 014	3 417
Agent non titulaire	4 270	2 811	2 024	-	2 736	-	2 873	2 045	-	2 707	2 728
Ensemble	5 667	3 514	2 706	2 385	3 136	6 006	4 069	2 797	2 652	3 827	3 325

^{*} En raison du faible nombre des effectifs et afin de garantir le respect de la confidentialité les données concernant les agents de catégorie A+ et A sont globalisées NC = non communiqué

Évolution au cours des dernières années de la rémunération nette mensuelle





Rémunération nette mensuelle moyenne par décile (en euros)

les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution en dix parties égales

<u>Au profit des agents rémunérés par la DSAF</u>, c'est-à-dire l'ensemble des services sauf administration territoriale, SGDSN, DILA et SGAE, soit 40% des agents des services du Premier ministre :

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Femmes	1 570	1 975	2 189	2 388	2 621	2 898	3 300	4 049	5 147	*
Hommes	1 460	2 034	2 380	2 710	3 059	3 540	4 224	5 323	7 019	*

^{*} En raison du faible nombre des effectifs et afin de garantir le respect de la confidentialité, ces données ne sont pas communiquées.

Données non communiquées par le SGDSN, soit 28% du périmètre.

Au profit des agents de l'administration territoriale, soit 21% des agents des services du Premier ministre :

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Femmes	2 277	2 716	3 414	4 175	4 652	5 392	5 914	6 306	6 769	*
Hommes	3 703	4 538	5 168	5 560	5 948	6 309	6 681	6 975	7 530	*

^{*} En raison du faible nombre des effectifs et afin de garantir le respect de la confidentialité, ces données ne sont pas communiquées.

Au profit des agents rémunérés par la DILA, soit 8% des agents des services du Premier ministre :

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Femmes	2 593	2 900	3 155	3 357	3 631	3 976	4 384	4 762	5 711	*
Hommes	2 860	3 220	3 592	3 968	4 332	4 746	5 121	5 656	6 714	*

^{*} En raison du faible nombre des effectifs et afin de garantir le respect de la confidentialité, ces données ne sont pas communiquées.

[•]le premier décile (noté D1) est le salaire au-dessous duquel se situent 10 % des salaires ;

[«]le neuvième décile (noté D9) est le salaire au-dessous duquel se situent 90 % des salaires.



Au profit des agents rémunérés par le SGAE, soit 3% des agents des services du Premier ministre :

	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Femmes	1 852	2 359	2 544	2 611	2 758	3 033	3 483	3 993	4 473	*
Hommes	2 333	2 690	2 796	3 231	3 445	3 811	4 373	4 745	5 265	*

^{*} En raison du faible nombre des effectifs et afin de garantir le respect de la confidentialité, ces données ne sont pas communiquées.

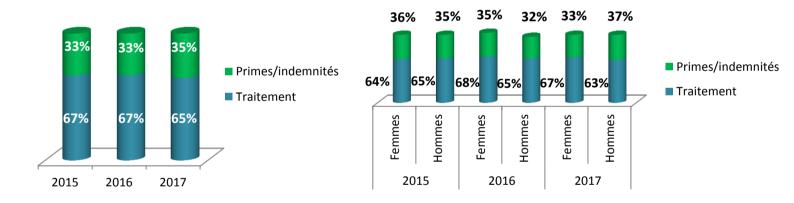
Focus sur l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

		Fen	nmes			Hon	nmes		Total
	Α	В	С	Total	А	В	С	Total	TOLAI
2017	7	0	0	7	9	0	2	11	188
2016	35	10	2	47	34	9	11	54	101
2015	88	27	117	232	36	9	70	115	347

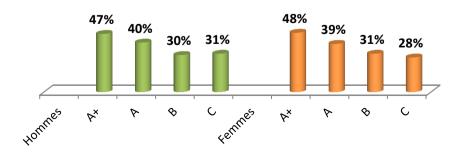
C. Le régime indemnitaire

Part des primes et indemnités dans la rémunération globale

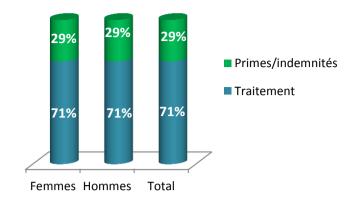
Au profit des agents rémunérés par la DSAF (40% du périmètre)



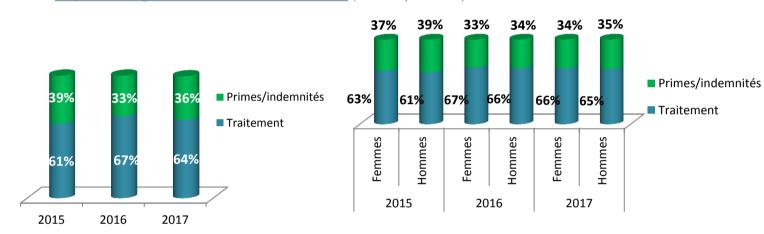
Part des primes par genre et par catégorie



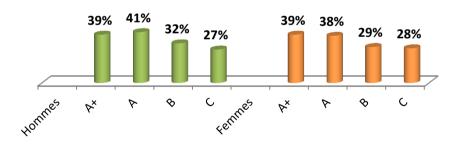




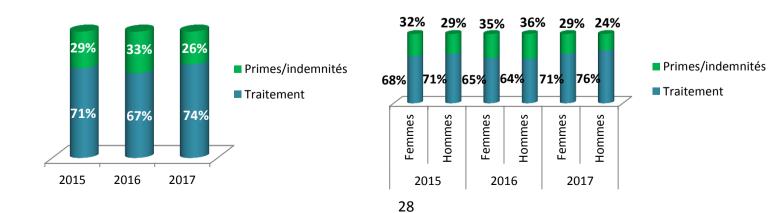
Au profit des agents de l'administration territoriale (21% du périmètre)



Part des primes par genre et par catégorie

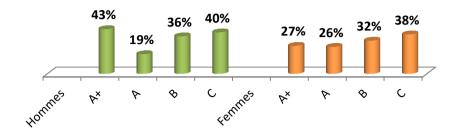


Au profit des agents rémunérés par la DILA (8% du périmètre)

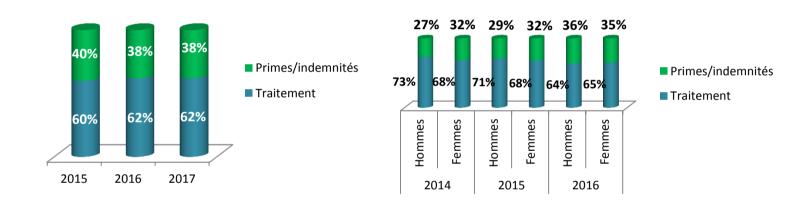




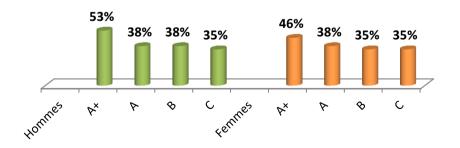
Part des primes par genre et par catégorie



Au profit des agents rémunérés par la SGAE (3% du périmètre)



Part des primes par genre et par catégorie





Le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Les montants bruts mensuels sont exprimés en euros, en année pleine, à taux plein.

		IFSE mini.	IFSE moy.	IFSE Max.
Administrateur civil	Gr I	1 695	3 044	5 664
Administrateur civil	Gr II	1 911	2 766	3 613
Administrateur civil	Gr III	1 707	2 645	3 183
Attaché d'administration	Gr I	1 211	1 988	3 948
Attaché d'administration	Gr II	1 003	1 676	2 995
Attaché d'administration	Gr III	927	1 330	4 092
Attaché d'administration	Gr IV	752	1 179	2 200
Secrétaire administratif	Gr I	532	880	1 638
Secrétaire administratif	Gr II	442	773	1 420
Secrétaire administratif	Gr III	181	711	1 373
Adjoint administratif	Gr I	454	650	1 030
Adjoint administratif	Gr II	246	578	990
Adjoint technique	Gr I	418	697	994
Adjoint technique	Gr II	416	716	974

Droits ouverts au complément indemnitaire annuel (CIA)

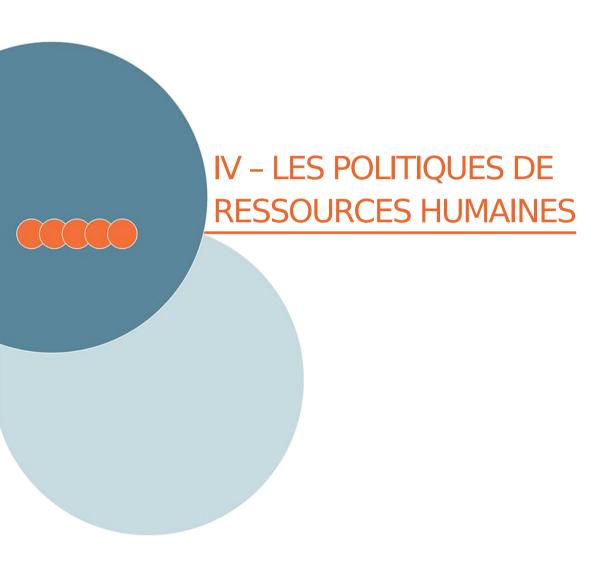
	Montant 2017
Administrateur civil	3 180
Attaché d'administration	2 805
Secrétaire administratif	1 399
Adjoint administratif	702
Adjoint technique	702

Pour rappel : les droits ouverts du CIA ont été arrêtés par corps et non par groupe IFSE

Focus sur le complément indemnitaire annuel (CIA)

Le CIA versé en fin d'année permet d'apprécier la valeur professionnelle de l'agent, son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, son sens du service public, sa capacité à travailler en équipe et sa contribution au collectif de travail.

	CIA mini.	CIA moy.	CIA Max.
Administrateur civil	0	3 131	6 500
Attaché d'administration	0	2 526	6 650
Secrétaire administratif	0	1 372	2 445
Adjoint administratif	0	766	1 350
Adjoint technique	0	698	1 000





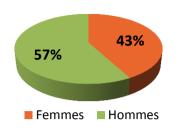
IV. Les politiques de ressources humaines

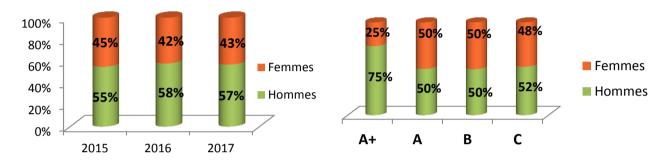
A. La diversité et l'égalité professionnelle

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

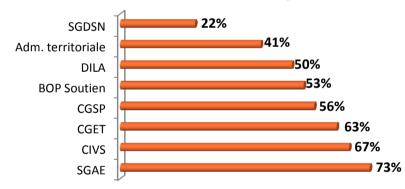
Répartition de l'effectif total

	A+	A	В	С	Total
Femmes	282	798	292	383	1 755
Hommes	825	794	288	419	2 326
Total	1 107	1 592	580	802	4 081





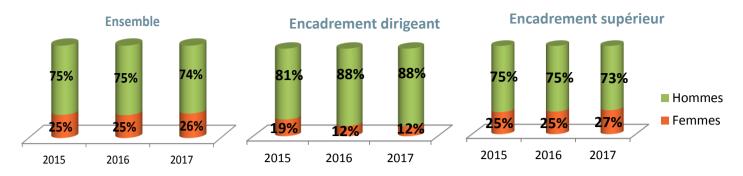
Taux de féminisation par service



État des emplois de l'encadrement : dirigeants et supérieurs

	Femmes	Hommes	Total
Cadres dirigeants			
Commissaire général	0	3	3
Secrétaire général d'administration centrale	0	5	5
Délégué interministériel	1	4	5
Directeur d'administration centrale	2	9	11
Autre (Coordonnateur national, président)	0	2	2
sous-total	3	23	26
Cadres supérieurs			
Emploi de direction d'administration centrale (sous-directeur, chef de service, directeur adjoint, directeur de projet, expert de haut niveau)	5	27	32
Directeur et directeur adjoint de service déconcentré (au sens du décret DATE)	143	371	514
Total	151	421	572
2016	150	457	607
2015	151	458	609





Flux des emplois de l'encadrement : dirigeants et supérieurs

	2015			2016			2017		
	F	Н	Total	F	Н	Total	F	Н	Total
Flux annuel sortant	19	66	85	35	54	89	37	59	96
Flux annuel entrant	71	28	99	25	59	84	30	60	90
Taux de rotation*	15%		14%			16%			

^{*}Taux de rotation : somme du nombre d'arrivées et du nombre de départs d'agents au cours de l'année, divisé par 2, rapporté à l'effectif moyen de l'année

Primo-nominations aux emplois dirigeants et supérieurs

	F	Н	Total	% de femmes
2017	35	49	84	42%
2016	25	45	70	36%
2015	27	65	92	29%

Composition des jurys d'examens professionnels et de concours

	Président		Autre membre			
Examens/concours organisés en 2017	F	Н	F	н	Total	% de femmes
B en A 2016		1	2	1	4	50%
C en B 2016		1	2	1	4	50%
APAE 2018	1		1	2	4	50%
SACE 2018		1	2	1	4	50%
SACS 2018		1	2	1	4	50%
Titularisation A 2017	1		1	2	4	50%
Titularisation B 2017	1		1	2	4	50%
Titularisation C 2017	1		1	2	4	50%
Total	4	4	12	12	32	50%



Représentation de l'administration en commission administrative paritaire (CAP)

Instances		de repi	résentants	% de	2046	2045
		Н	Total	femmes	2016	2015
CAP administrateurs civils	4	4	8	50%	50%	50%
CAP attachés d'administration	4	6	10	40%	30%	30%
CAP secrétaires administratifs	6	6	12	50%	50%	50%
CAP adjoints administratifs	6	10	16	40%	44%	44%
CAP adjoints techniques	6	10	16	40%	44%	44%
Total	26	36	62	42%	44%	44%

L'emploi des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

Ces indicateurs concernent le périmètre du correspondant ministériel Handicap (83% du périmètre SPM, soit tous les services du Premier ministre à l'exception de la DILA).

Taux d'emploi des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)

	Nombre	Taux	Déclaration ann	uelle au FIPHFP
	d'agents	d'emploi	Nombre d'unités manquantes	Contribution à verser
2017	117	3,34%	91,41	535 269,66 €
2016	113	3,41%	85,00	488 089,44 €
2015	108	3,29%	83,61	482 123,57 €

Répartition par catégorie des agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi

	F	Н	Total	2016	2015
Catégorie A Catégorie B Catégorie C	14 9 37	31 7 19	45 16 56	39 17 57	39 15 54
Total	60	57	117	113	108

Répartition des agents en situation de handicap (soit 63% des agents BOE)

	F	Н	Total	2016	2015
Catégorie A Catégorie B	10 7	17 9	27 16	20 13	20 11
Catégorie C	18	13	31	39	36
Total	35	39	74	72	67

B. La formation des agents



Les agents de l'administration territoriale dont les emplois relèvent du Premier ministre n'entrent pas dans le champ de ces indicateurs.

Le coût de la formation hors apprentissage (en euros)

		Fem	mes		Hommes				
en euros	Α	В	С	Total	A	В	С	Total	Total
2017	307 719	81 372	56 710	445 801	371 864	58 564	62 757	493 185	938 986
2016	326 635	114 170	89 087	529 892	476 521	83 510	70 252	630 283	1 160 175
2015	471 503	131 050	120 516	723 069	569 524	150 156	148 685	868 365	1 519 434

Les priorités du plan de formation en 2017

- 1. Accompagnement des managers dans la mise en œuvre des réformes et des projets de modernisation de l'Etat
- 2. Renforcement des compétences budgétaires et comptables
- 3. Développement des compétences des tutelles dans le pilotage de leurs opérateurs et de leurs agences
- 4. Professionnalisation des acteurs de la chaîne achat
- 5. Renforcement de la professionnalisation des CMC et des autres personnels d'accompagnement
- 6. Formation des managers et des responsables RH à la politique du handicap
- 7. Formation à la légistique
- 8. Mesure et gestion de l'incidence des transformations numériques sur l'organisation et les relations de travail

La formation initiale et continue

Calcul établi pour les actions de formation relevant de la formation continue au sens de la définition de la DGAFP. À ce titre, les VAE, bilans de compétences et préparations aux concours ne sont pas pris en compte dans ce calcul. Il n'y a pas de formation continue statutaire.

	Femmes						Hommes				
		Formation initiale statutaire	Nb moyen de jours de formation professionnelle continue			Total	Formation initiale statutaire	Nb moyen de jours de formation professionnelle continue			Total
		Nb moyen de jours (nb agents)	T1	T2	Т3		Nb moyen de jours (nb agents)	T1	T2	Т3	
SPM (hors DILA et SGAE)	A+		1,2	2,0	6,0	2,0		2,1	1,6	8,4	3,1
	Α		1,7	1,6	4,8	2.3	1,6 (3)	1,7	1,9	3,8	2,1
	В		1,6	1,3	4,8	2,0		1,9	2,1	3,8	2,1
	С		1,5	2,3	3,4	1,8		1,9	4,0	3,6	2,5
	Ensemble		1,7	1,6	4,6	2,1		1,8	2,3	4,1	2,2
DILA	A+		1,3	0,0	2,9	1,4		0,7	0,0	4,3	1,7
	Α		1,5	0,0	8,4	3,3		1,5	2,0	2,5	2,0
	В		2,3	3,0	2,8	2,7		1,2	0,0	1,0	0,7
	С		1,1	2,0	1,4	1,5		2,0	0,0	2,3	1,4
	Ensemble		1,5	2,3	6,6	2,8		1,6	2,0	2,5	1,8
SGAE	A+		2,0	22,0	7,0	6,0		2,0	0,0	0,0	2,0
	Α	5 (1)	3,0	2,0	4,0	3,0		3,0	1,0	3,0	3,0
	В	3 (1)	2,0	0,0	5,0	3,0		4,0	0,0	4,0	4,0
	С	5 (2)	3,0	3,0	2,0	2,0		0,0	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	5 (4)	2,0	6,0	4,0	3,0		3,0	1,0	3,0	3,0

T1 = adaptation au poste, T2 = évolution des métiers, T3 = acquisition de nouvelles compétences



Focus sur les agents n'ayant suivi aucune formation en 2017

Nombre d'agents du périmètre BOP SOUTIEN n'ayant suivi aucune formation en trois ans.

Données indisponibles pour 2017.

		Femmes				Hommes			Total
	Α	В	С	Total	Α	В	С	Total	TOtal
2016	160	71	127	358	239	33	127	399	757
2015	151	61	122	334	204	29	110	343	677

Le congé de formation

		Fem	mes		Hommes				Total		
	A +	Α	В	С	A+	Α	В	С	IOlai		
2017						1			1		
2016						2			2		
2015		3		3					6		

La formation aux concours et examens professionnels

Concours et examens organisés en 2017	Nb d'agents formés	Nb d'agents formés et admis	Taux de réussite des agents formés
C en B	80	6	6%
SACS	23	6	26%
SACE	6	2	33%
B en A	29	7	24%
Principalat	74	12	16%
Tour extérieur AC 2017	9	0	11%
Sauvadet A/B/C	27 / 8 / 3	17 / 2 / 1	63% / 25% / 33%
Total	259	54	21%
2016	189	37	20%
2015	64	16	25%

C. L'action sociale

Les agents de l'administration territoriale dont les emplois relèvent du Premier ministre n'entrent pas dans le champ de ces indicateurs.

Trois assistantes sociales exercent leurs fonctions dans les services du Premier ministre, deux sont affectées à la DSAF et une à la DILA. En 2017, 176 rendez-vous ont été comptabilisés, contre 187 en 2016 et 260 en 2015 pour les assistantes sociales de la DSAF ; 123 en 2017, 120 en 2016 et 116 en 2015 pour l'assistante sociale de la DILA.

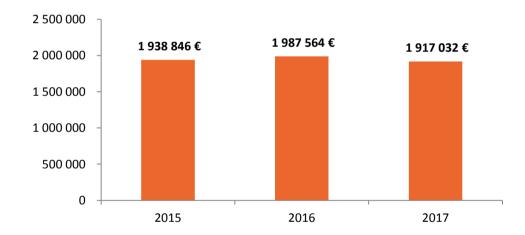


En outre, les agents peuvent bénéficier de l'appui d'une conseillère en économie sociale et familiale ainsi que d'un avocat du barreau de Paris :

	Conseil en éco et fam		Permanence juridique		
	Nb de permanences	Nb d'agents bénéficiaires	Nb de permanences	Nb d'agents bénéficiaires	
2017	11	32	6	19	
2016	11	30	6	33	
2015	10	15	6	14	

L'offre de logement et de restauration, les aides financières ainsi que les différentes prestations proposées aux agents des services du Premier ministre font l'objet annuellement d'un bilan présenté au comité consultatif de l'action sociale (CCAS) et publié sur l'intranet « Matignon Infos Services ». Le bilan de l'activité du service social 2017 a été présenté au CCAS le 26 juin 2018.

Les dépenses d'action sociale



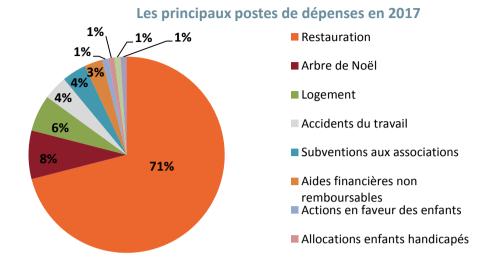
En 2017, un tiers de ces dépenses sont gérées par le BOP Soutien (39%).

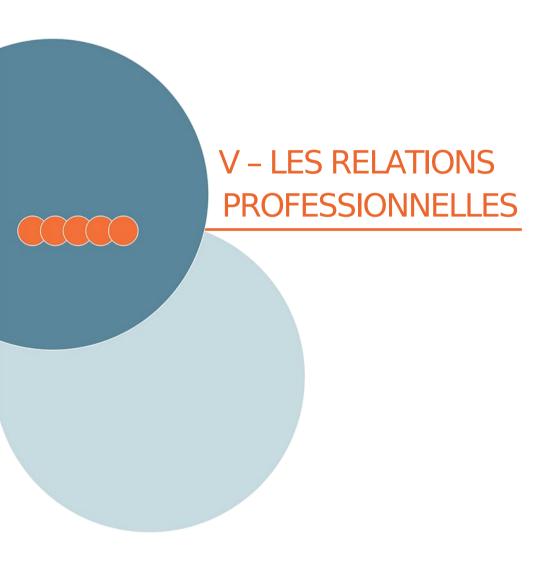
Rapport entre les dépenses et les effectifs

	Montant des dépenses	Nb d'agents du périmètre considéré	Ratio par agent
2017	1 917 032 €	2 629	729 €
2016	1 987 564 €	2 637	762€
2015	1 938 846 €	2 666	727 €



Répartition des dépenses par nature de prestations (en euros)





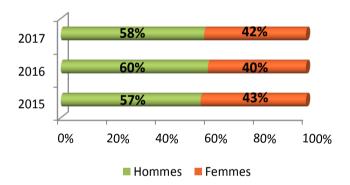


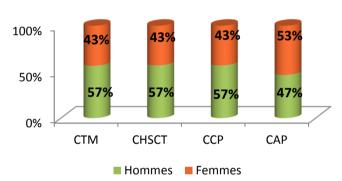
V. Les relations professionnelles

A. La représentation syndicale

La répartition des représentants du personnel

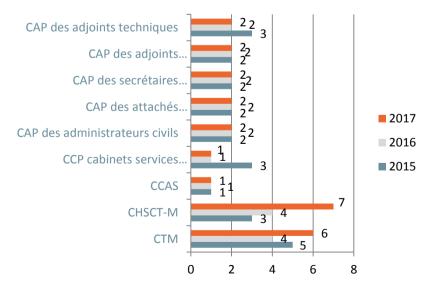
	Femmes			Hommes			Total
	Titulaires	Suppl.	Total	Titulaires	Suppl.	Total	TOtal
Comité technique ministériel (CTM)	7	6	13	8	9	17	30
CHSCT-M	3	3	6	4	4	8	14
CTS cabinets et services centraux	3	1	4	7	8	15	19
CCP cabinets et services centraux	2	1	3	2	2	4	7
CAP administrateurs civils	4	1	5	0	3	3	8
CAP attachés d'administration	1	4	5	4	1	5	10
CAP secrétaires administratifs	3	2	5	3	2	5	10
CAP adjoints administratifs	7	6	13	1	2	3	16
CAP adjoints techniques	0	0	0	8	8	16	16
Total	30	24	54	37	39	76	130





Les réunions des instances représentatives du personnel

(pas de niveau de déconcentration des CAP)



Nombre de re-convocations en 2017 du comité technique ministériel rendu nécessaire à la suite d'un défaut de quorum ou d'un vote défavorable unanime des représentants du personnel : 2



Focus sur les instances à vocation ministérielle

Comité technique ministériel et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel

Hormis les sujets requis par la séance (approbation du règlement intérieur, désignation du secrétaire, approbation du procès-verbal de la séance précédente, présentation des suites et questions diverses), les points ci-dessous étaient inscrits à l'ordre du jour des séances organisées au titre de l'année 2017.

Comité technique ministériel (CTM)

le 14 mars 2017

- Point d'information sur le décret n° 2016-1804 du 22 décembre 2016 relatif à la direction générale de l'administration et de la fonction publique et à la politique de ressources humaines dans la fonction ;
- Projet d'arrêté portant désignation du responsable RH ministériel pour les services du Premier ministre ;
- Point d'information sur la stratégie interministérielle de RH ;
- Point d'information sur le projet de décret modifiant le décret du 22 avril 2013 portant création du commissariat général à la stratégie et à la prospective ;
- Point d'information relatif au renforcement des plateformes régionales d'achat ;
- Point d'information sur l'opération Ségur-Fontenoy ;
- Point d'information sur l'actualisation de la feuille de route relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans les services du Premier ministre.

le 27 avril 2017

- Projet de décret modifiant le décret du 10 novembre 2000 relatif à la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre et projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 11 février 2011 portant organisation de la direction des services administratifs et financiers du Premier ministre ;
- Projet de décret modifiant le décret n°2014-394 du 31 mars 2014 portant création du Commissariat général à l'égalité des territoires ;
- Point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action relatif au baromètre social ;
- Point d'étape sur le déploiement du télétravail ;
- Point d'information sur le plan de titularisation des agents contractuels au titre des dispositions de la loi n° 2012.347 du 12 mars 2012 modifiée par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Point d'information sur le déploiement du SIRH RenoiRH ;
- Point d'information sur les conditions de recrutement et de gestion des agents contractuels occupant des postes de catégorie A+ dans les SPM et notamment au SGMAP.

le 26 septembre 2017

- Bilan du plan de formation de l'année 2016 ;
- Bilan social 2016 des services du Premier ministre ;
- Point d'information relatif aux modalités de mise en œuvre de la loi déontologie : fonctions éligibles aux obligations déclaratives (déclaration d'intérêt et déclaration de situation patrimoniale) ;
- Présentation des résultats de la deuxième édition du baromètre social dans les services du Premier ministre ;
- Point d'information sur l'opération Ségur-Fontenoy.

le 14 novembre 2017

- Evolution de l'organisation du SGMAP : décret relatif à la direction interministérielle de la transformation publique et à la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication :
- Décret relatif au comité interministériel de la transformation publique et au délégué interministériel à la transformation publique.

le 7 décembre 2017

- Projet de décret modifiant le décret n°2014-394 du 31 mars 2014 portant création du Commissariat général à l'égalité des territoires;
- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 2 janvier 2017 portant sur l'organisation de la direction de l'information légale et administrative ;
- Projet de décret relatif au secrétaire général pour l'investissement ;
- Projet d'arrêté relatif à l'organisation de 2018 de la journée de solidarité dans les services du Premier ministre :
- Présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2018 :
- Point d'étape sur le déploiement du télétravail dans les SPM ;
- Point d'information sur le plan de titularisation des agents contractuels au titre des dispositions de la loi n°2012.347 du 12 mars 2012 modifiée par la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;
- Mise en œuvre de la politique interministérielle en faveur des personnes handicapées et de leur inclusion : désignation du haut fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion.

le 15 décembre 2017

• Projet de décret modifiant le décret n°2014-394 du 31 mars 2014 portant création du commissariat général à l'égalité des territoires ;

CHSCT ministériel (CHSCT-M)

le 24 février 2017

Situation du secrétariat général pour la modernisation de l'Action publique (SGMAP).

le 26 avril 2017

- Présentation du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) 2017 ;
- Présentation du projet de règlement intérieur du site Ségur-Fontenoy ;
- Présentation des suites données aux signalements des registres de santé et de sécurité au travail;
- Point d'information sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP);
- Point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action relatif au baromètre social des services du Premier ministre ;
- Point d'information sur les missions de la médecine de prévention ;
- Point d'information sur le site Ségur-Fontenoy.

le 7 juin 2017

- Présentation du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIPACT) 2017 ;
- Présentation du projet de règlement intérieur du site Ségur-Fontenoy ;
- Présentation du projet de lettre de cadrage de la nouvelle conseillère de prévention ;
- Présentation du projet de lettre de cadrage des assistants de prévention ;
- Présentation des suites données aux signalements des registres de santé et de sécurité au travail ;
- Point d'information sur le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Calendrier annuel des visites du CHSCT et des visites d'ISST ;
- Présentation du dispositif de cellule d'écoute :
- Présentation du rapport d'inspection du site Fontenoy, du 13, rue Vaneau, 55, rue Saint-Dominique et 56, rue de Varenne;
- Compte-rendu de visite 99 rue de Grenelle ;
- Présentation du deuxième médecin de prévention ;
- Présentation du responsable sécurité-incendie du site Ségur-Fontenoy.

le 23 juin 2017

• Point d'étape sur la situation au sein du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) suite à la réunion du CHSCT du 24 février 2017.

le 12 octobre 2017

- Présentation du projet de règlement intérieur du site Ségur-Fontenoy suite aux avis émis par les CHSCT des entités rejoignant le site ;
- Présentation du rapport d'activité de la médecine de prévention 2016 ;
- Présentation des suites données aux signalements des registres de santé et de sécurité au travail;
- Présentation des résultats de la deuxième édition du baromètre social des services du Premier ministre;
- Point d'information sur l'opération Ségur-Fontenoy.

le 29 novembre 2017

- Evolution de l'organisation du secrétariat général pour la modernisation de l'Action publique (SGMAP):
- Suivi de la mise en place du plan d'action sur les fonctions supports du SGMAP présenté lors des CHSCT antérieurs.

le 19 décembre 2017

- Présentation des suites données aux signalements des registres de santé et de sécurité au travail;
- Présentation du bilan 2016 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans les services du Premier ministre relevant du CHSCT ministériel;
- Présentation des suites données aux recommandations de l'ISST dans les rapports d'inspection du site Fontenoy, du 13 rue Vaneau, 55 rue Saint-Dominique et 56 rue de Varenne ;
- Présentation des rapports d'inspection des sites du 66, 66 annexe et 68 rue Bellechasse et 32 rue Babylone ;
- Synthèse de dossiers techniques amiante (DTA) des sites de Matignon ;
- Point d'information sur le dispositif de cellule d'écoute ;
- Point d'information sur l'opération Ségur-Fontenoy ;
- Point d'information sur la cartographie des sites de l'emprise Matignon à l'issue des opérations de relocalisation.

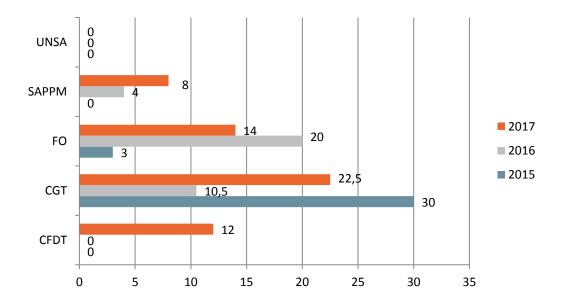


La formation des représentants du personnel

	2015	2016	2017
Nombre total de membres du CHSCT-M formés	14	0	0
Nombre de membres du CHSCT-M formés durant au moins 7 jours*	0	0	0
Coût de la formation au profit des membres du CHSCT-M	9 598,8 €	0€	0 €

B. Les décharges syndicales (en jours)

Les autorisations spéciales d'absence utilisées au titre de l'article 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique (congrès syndicaux ou réunions d'organismes directeurs), s'agissant des organisations syndicales représentatives au comité technique ministériel.



Les autorisations d'absence accordées au titre du I de l'article 15 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique (instances organisées par l'administration).

	СТМ	CHSCT-M	САР	CCP cabinets serv. centraux	CCAS	Total	2016	2015
CFDT	31	21	22	0	1	75	60	66
CGT	17	8	7	0	1	33	25	23
FO	5	0	0	0	0	5	4	7
SAPPM	38	18	24	2	1	83	73	77
UNSA	10	9	5	1	1	26	22	29
Total	101	56	58	3	4	222	184	202
2016	67	42	65	5	5	184		
2015	96	24	67	9	6	202		



Les autorisations d'absence accordées au titre du II de l'article 15 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique (réunions de travail organisées par l'administration)

	2017
CFDT	70
CGT	49
FO	26
SAPPM	95
UNSA	44

Le crédit de temps syndical utilisé au titre de l'article 16

	Crédit de temps total	С	Crédit de temps syndical utilisé en heures					
	à répartir (en heures)	sous forme de décharges de service	de forme de Total Contin décharges crédits Total cons		Contingent non consommé	Total	sous forme de décharge de service	
CFDT	7 057	2 912,0	1 400,0	4 312,0	2 745,0	2,68	1,81	
CGT	3 193	1 444,5	202,5	1 647,0	1 546,0	1,02	0,8	
FO	1 698	804,0	601,0	1 405,0	293,0	0,87	0,5	
SAPPM	9 639	3 214,0	490,0	3 704,0	5 935,0	2,30	2,0	
UNSA	3 804	642,8	70,0	712,8	3 091,2	0,44	0,4	
Total	25 391	9 017,3	2 763,5	11 780,8	13 610,2	7,24	5,51	
2016	23 391	6 287,2	2 662,3	8 949,5	16 441,5	5,55	3,91	
2015	25 391	6 541,0	903,30	7 444,30	17 946,7	4,63	4,07	

Le coût immobilier des locaux syndicaux

	CFDT	CGT	FO	UNSA	SAPPM
Surface occupée (m² SUN)	24,04	12,45	15,81	11,97	26,19
Loyer budgétaire / taxes	21 114 €	10 935 €	13 886 €	10 513 €	23 003 €
Fluides	1 627 €	843 €	1 070 €	810€	1 773 €
Nettoyage	695 €	360 €	457 €	346 €	757 €
Déchets	88€	45 €	58€	44 €	95 €
Maintenance	627 €	325 €	413€	312€	683 €
Total (euros)	24 151 €	12 508 €	15 884 €	12 025 €	26 311 €
2016	23 048 €	11 936 €	15 158 €	11 475 €	25 109 €
2015	26 565 €	13 757 €	17 469 €	13 227 €	28 940 €



Le coût immobilier est calculé au prorata de la surface.

La méthode de calcul pour les coûts immobiliers des locaux s'effectue à compter de l'année 2015 à partir de la surface utile nette (SUN) et non plus à partir de la surface utile brute (SUB), ce qui permet d'avoir une répartition plus cohérente et plus juste.

Au n° 70-72-74, rue de Varenne, l'ensemble immobilier représente 2 194 m² SUN.

Les mouvements de grève

	Corresp	ondant à un	mot d'ordre	national	Correspondant à un mot d'ordre local				
Année	Nombre de mouvements de grève	Nombre total de grévistes	Nombre de jours non travaillés pour faits de grève	Nombre de jours retenus sur salaire	Nombre de mouvements de grève	Nombre total de grévistes	Nombre de jours non travaillés pour faits de grève	Nombre de jours retenus sur salaire	
2017	9	20	9	20	0	0	0	0	
2016	13	27	13	13	0	0	0	0	
2015	5	14	5	14	0	0	0	0	

Glossaire

- BIEP : Bourse interministérielle de l'emploi public
- BOE : Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- CAP : Commission administrative paritaire
- CCAS : Comité consultatif d'action sociale
- CCP: Commission consultative paritaire
- CDD : Contrat à durée déterminée
- CDI: Contrat à durée indéterminée
- CET : Compte épargne-temps
- CHSCT (-M) : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (ministériel)
- CTM : Comité technique ministériel
- DATE : emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat au sens du décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 modifié
- DDI : Direction départementale interministérielle
- Décile : Valeur qui partage une distribution en dix parties égales
- DGAFP : Direction générale de l'administration et de la fonction publique
- ETP : Equivalent temps plein. Il s'agit des effectifs présents à une date donnée, corrigés de la seule quotité de travail.
- ETPT : Equivalent temps plein travaillé. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.
- FIPHFP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
- GIPA : Indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat
- MAD : Mise à disposition
- NC : Non communiqué
- PNA : Position normale d'activité
- P.129 : programme 129 (BOP SOUTIEN, CGSP, CIVEN, SGDSN, SGAE)
- P.333 : programme 333 (administration territoriale de l'Etat relevant du Premier ministre)
- RAEP : Reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
- SA : Secrétaire administratif
- SGAR : Secrétariat général pour les affaires régionales
- SIRH : Système d'information de ressources humaines
- SPM: Services du Premier ministre
- SUN: Surface utile nette

BILAN SOCIAL 2017 DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE

Sous-direction des ressources humaines Bureau des politiques des ressources humaines et des parcours professionnels